

MARDI 5 MARS, DIRE NON AUX ATTAQUES DU PATRONAT ET DU GOUVERNEMENT

Laurence Parisot, en campagne pour sa propre succession, a pour programme de relever l'âge légal de départ à la retraite à 67 ans et de porter la durée de cotisation à 43 annuités. Elle a aussi en ligne de mire les allocations chômage, les allocations familiales, enfin tout ce qu'elle considère être des dépenses inutiles.

La proposition de loi consistant à amnistier les délits commis dans le cadre des mouvements sociaux, votée au Sénat, a déchaîné la fureur de Madame. Les sénateurs PS en ont pourtant tellement réduit la portée que, si amnistie il y avait, elle serait symbolique. Parisot le sait, mais pour caresser les patrons dans le sens du poil, il est toujours bon de faire passer les travailleurs en lutte pour de dangereux délinquants.

Les patrons voudraient pouvoir imposer des cadences insupportables sans que les travailleurs ne résistent. Ils voudraient fermer des usines et priver de leur salaire des milliers de travailleurs sans être dérangés. Avec la flexibilité, ils démolissent la vie privée des travailleurs et il faudrait que les travailleurs se résignent, qu'ils n'aient pas un mot plus haut que l'autre, pas un geste de colère. Ce n'est pas comme ça que cela se passe et c'est tant mieux !

Les travailleurs qui sont jetés comme des malpropres après des années de travail ont de quoi être en colère. Ceux qui découvrent qu'on leur a menti, qu'on les a manipulés ont de quoi être révoltés. Et cela ne fait pas d'eux des délinquants ! « Il faut favoriser le dialogue social, pas la destruction », a rajouté Parisot. Et de prendre pour exemple le « dialogue social » qui a débouché sur l'accord du 11 janvier entre le Medef, la CGC, la CFTC et la CFDT.

Mais cet accord n'est rien d'autre que la reconnaissance du diktat patronal. L'accord est basé sur le point de vue du patronat selon lequel pour sécuriser l'emploi, il faut pouvoir licencier plus facilement et flexibiliser au maximum. Que trois syndicats et le gouvernement prétendent socialiste aient adopté ce point de vue n'y change rien, car le résultat est sans appel : le patronat a obtenu tout ce qu'il voulait.

Comble de cynisme, le gouvernement a prévu de traduire cet accord dans une loi « pour la sécurisation de l'emploi ». Mais si cette loi est adoptée, elle va sécuriser les licenciements, sûrement pas les emplois. Les licenciements seront

plus faciles, ils coûteront moins cher aux patrons, et les salariés pourront plus difficilement les contester. Comme si les milliers de travailleurs licenciés, chaque semaine, ne suffisaient pas !

Côté salarié, qu'est-ce qui est sécurisé ? Pas le lieu de travail, puisque l'accord impose la mobilité. Pas le temps de travail, puisque l'accord impose la flexibilité. Ni même le salaire, puisqu'il sera désormais possible pour les patrons de le baisser en fonction de leurs affaires.

Tout cela dépendra d'accords d'entreprise, autrement dit du chantage patronal, où les salariés n'ont le choix qu'entre « travailler plus pour gagner moins » ou être licenciés. Et ce, sans même avoir la garantie qu'au bout du compte ils ne perdront pas leur emploi ! Avec cette loi, le chantage, l'arbitraire et la violence des patrons vont avoir force de loi et on le devra au gouvernement socialiste !

Le patronat ne cache pas qu'il veut aller plus loin encore et le gouvernement y œuvre. Après avoir dénoncé la réforme Sarkozy de 2010 sur les retraites, voilà que le gouvernement se prépare à l'aggraver. Sacrifices sur les retraites, hausse du diesel, baisses de salaire, licenciements, c'est de tous les côtés que les coups nous tombent dessus.

Mais qui sème le vent récolte la tempête ! Patronat et gouvernement vont finir par provoquer le coup de colère qui mettra les exigences des travailleurs au premier plan.

Il faudra qu'à cette colère s'ajoute la conscience claire des intérêts politiques de la classe ouvrière et de la société. Les travailleurs contesteront alors le droit, qu'a une minorité, de maintenir la majorité dans l'exploitation, le chômage et la misère. Ils remettront en cause le sacro-saint droit patronal à décider de leur vie. On n'entendra plus le patronat se plaindre de quelques dégradations matérielles, c'est tout son droit de propriété sur les entreprises qui lui sera enlevé, et ce ne sera que justice !

Cela exigeira un tout autre rapport de force que celui d'aujourd'hui. Mais on peut et on doit commencer par dire « non » à la politique anti-ouvrière du gouvernement et du patronat. Ce mardi 5 mars, la CGT et FO appellent à manifester contre le projet de loi sur la flexibilité. Il faut que des travailleurs manifestent leur opposition. Qu'il soit dit que les travailleurs refusent tous ces reculs et qu'ils n'ont pas fini de les combattre !

Tous dans la rue le 5 mars

Quatre syndicats (CGT, FO, FSU et Solidaires) appellent tous les travailleurs à manifester le 5 mars contre le projet de loi en préparation qui vise à supprimer le CDI, faciliter les licenciements, diminuer les salaires et imposer des mutations forcées. Même si quelques syndicats ont signé un accord allant dans ce sens, il faut que le gouvernement sache qu'on n'est pas d'accord.

Inacceptable

Hier lundi, deux nouveaux camarades ont reçu une lettre de mise à pied conservatoire en vu de licenciement. La direction utilise à fond ses huissiers bien payés pour essayer de nous intimider... mais ce n'est pas avec ces mensonges qu'elle pourra nous impressionner. Que la direction sache que la réintégration de tous nos camarades s'ajoute à la grève pour les revendications.

Le salaire de la grève

Devant les membres inquiets de la direction et les journalistes qui n'en revenaient pas, les grévistes se sont répartis les soutiens reçus dans la caisse de grève. C'est la première paye de gréviste. Tout le monde a pu voir comment c'était organisé... Le moral est bon, la lutte continue.

« Cela ne peut plus durer »

Des ouvriers non grévistes ont été au PMP, espérant des informations... A la Plaine Saint-Denis, ils n'ont eu que des questions sur leurs... souhaits ! 8 mois après l'annonce officielle de la fermeture, la direction n'est toujours pas capable d'indiquer précisément les possibilités de postes en interne ou en externe. Il va falloir maintenir la pression.

Obligé de s'asseoir

Mardi 20 février, nous étions nombreux pour accompagner la délégation à une réunion avec la direction de PSA à la direction départementale du travail à Bobigny. La direction a bien été obligée de rediscuter de l'accord pour Aulnay. Elle a alors essayé de nous convaincre qu'elle réservait des postes pour nous. Mais il en manquait beaucoup ainsi que les indemnités et aussi un engagement écrit et signé de sa part.

Ils pleurent la bouche pleine

Les constructeurs automobiles pleurent misère : ils vendent moins de voitures ! Le gouvernement a entendu le message et propose de les aider avec une nouvelle prime à la casse pour les diesels : la prime de reconversion. Pas un sou

pour ces milliardaires. S'ils veulent vendre plus de voitures, qu'ils arrêtent les licenciements et augmentent les salaires.

Un soutien de plus

Vendredi dernier, plus de trois cents travailleurs étaient à l'assemblée dans les ateliers à la place de la grève. Ils ont écouté Thierry le Paon qui, après sept semaines de grève, est venu apporter son soutien à la grève. En effet, il est normal que les confédérations syndicales s'impliquent plus pour soutenir les travailleurs en lutte.

Concerts de soutien

A Saint-Denis deux soirées de soutien à la grève ont été organisées jeudi 28 février et samedi 2 mars. Dans les deux, Kash Leone a chanté sa révolte qui est aussi la nôtre. Ce soutien a rapporté 1000 et 4 800 euros qui ont été versés à la caisse de grève.

Question ordures, la direction s'y connaît

Vendredi tôt le matin, le contenu de dizaines de poubelles avait été déversé sur le sol, place de la grève. Les adversaires de la grève n'ont pas signé... Evidemment, ils ne sont pas fiers de faire leurs coups en douce. Mais leur mesquinerie les juge.

Moi d'abord

Vendredi dernier à la Maintenance Montage, le RF nous a dit « au revoir et bonne chance ». Ce monsieur part à Poissy. Lui qui prétendait ne laisser personne sur le bord du chemin, quitte lui-même le chemin. Pour notre avenir, on ne peut compter que sur nous-mêmes.

Il fait des voitures tout seul

Vu à la télé : le directeur d'Aulnay se plaint de ne pas pouvoir mettre les pieds à l'atelier. Il met quand même sa tenue de travail pour rester au bureau. Peut-être pour ne pas être pointé en grève ?

Liberté chérie !!!

Jeudi, on a été au Sénat pour l'adoption du projet de loi d'amnistie des travailleurs condamnés par la justice. Ce sont les patrons qui devraient être condamnés par la justice quand ils ferment les usines comme PSA Aulnay. Patrons voyous, justice et gouvernement complices, les travailleurs ne peuvent compter que sur leur nombre et leur force pour défendre leurs intérêts.